

Voyage et Bal à Bath



du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin
2019
(Ascension)



Bulletin d'inscription Formule Complète

Nom : Prénom (s) :

Adresse :

Code postal et ville :

Tél. portable :

e-m@il :

- Participant en chambre double ou twin 730 € x = _____

- Chambre individuelle 150 € x = _____

Total * = _____

* **Prix maximum** qui sera régularisé si nécessaire sur la dernière échéance ou le solde

Le prix comprend :

- le transport en car Paris ou l'Isle-Adam – Bath - Paris ou l'Isle-Adam
- le transport en ferry
- le logement avec petit-déjeuner et dîner (du soir du 30 mai au matin du 2 juin)
- la participation au bal (danseur et non danseur)
- le dîner traiteur avec boisson du 31 mai
- l'annulation aux conditions ci-dessous

Le prix ne comprend pas :

- les déjeuners
- le logement en chambre individuelle – 150 €
- les boissons sauf au dîner du 31 mai

➤ **Partager ma chambre :** je désire (si possible) partager ma chambre avec :

.....

➤ **Point de rendez-vous :** le 30 mai, je rejoindrai le groupe à :

Paris L'Isle-Adam Calais

> Joindre la photocopie recto **et** verso de votre carte d'identité ou passeport <
> Envoyez le recto **et** le verso de ce formulaire <

ACOMPTE

Règlement en 2 fois :

ci-joint mon acompte de 30 % accompagné du bulletin recto/verso signé, soit € (arrondis à l'euro).
L'association PARTIR-DETENTE accusera réception de cet acompte et du bulletin dûment signé.

Je réglerai le solde **avant le 5 mai 2019**.

Règlement échelonné :

Ci-joint acompte de 5 % accompagné du bulletin recto/verso signé, soit€ (arrondis à l'euro).
L'association PARTIR-DETENTE adressera l'échéancier dès réception de cet acompte et du bulletin dûment signé.

Je réglerai le solde **avant le 5 mai 2019**.

Modes de règlement :

- chèques à l'ordre de : Association PARTIR-DETENTE
- espèces
- chèques vacances

ASSURANCE ANNULATION

Conditions prévisionnelles d'annulation (sans certificat médical attestant votre incapacité à faire le voyage)

- du moment de votre inscription à 121 jours avant le départ : 27 € (prime d'assurance)
- de 120 à 80 jours avant le départ : 10 % du prix du voyage
- de 79 à 56 jours avant le départ : 30 % du prix du voyage
- de 55 à 31 jours avant le départ : 50 % du prix du voyage
- de 30 à 20 jours avant le départ : 80 % du prix du voyage
- de 19 à 10 jours avant le départ : 90 % du prix du voyage
- moins de 10 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage

N.B. :

- l'annulation doit être effectuée par lettre recommandée, la date de 1^{ère} présentation faisant foi.
- le montant de la prime d'assurance de 27 € ne sera pas remboursé quelque soit le motif de l'annulation.

PAPIERS D'IDENTITE

Carte d'identité ou passeport à jour (**Attention** : le Royaume-Uni n'accepte pas la prolongation de 5 ans de la carte d'identité). Joindre la photocopie recto **et** verso de votre carte d'identité ou passeport.

Pour que votre inscription soit effective :

1. adressez le recto **et** verso de ce bulletin dûment signé accompagné :
2. de la photocopie de votre carte d'identité (recto **et** verso) ou de votre passeport (**date de validité**)
3. de votre acompte aux conditions décrites ci-dessus

➤ à PARTIR-DETENTE - 12 rue de la Gravière - 95290 L'ISLE-ADAM

J'accepte les conditions d'annulation,

Date :

Nom, Prénom :

**Faire précéder la signature de la mention «lu et approuvé»
Signature :**